



COMMUNICATION

Personnel communal – Salaire 2021

Compte tenu du contexte économique difficile, le Conseil communal a pris la décision de ne pas accorder l'augmentation annuelle du palier en 2021.

Personnel communal – Démission

Lors de sa séance du 23 novembre dernier, le Conseil communal a :

- pris acte de la démission de Mme S. Kaveh, auxiliaire remplaçante à l'accueil extrascolaire, avec effet au 31 janvier 2021.

Nouveau règlement du personnel dès le 1^{er} janvier 2021

Comme vous le savez, un nouveau règlement du personnel entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021. Ce document a notamment pour objectif de permettre au Conseil communal, en tant qu'employeur, de mettre en oeuvre une politique des ressources humaines transparente et évolutive, qui favorise l'efficacité de son administration et contribue à la réussite de sa mission, soit assurer un service public et des prestations de qualité, durables, adaptées à la population.

Dans ce cadre, il appartient aussi à l'employeur de prendre toutes les dispositions visant à protéger la santé et la personnalité de ses collaborateurs. La protection de la personnalité comprend notamment un devoir d'aide et d'assistance en cas de conflits au sein de « l'entreprise ». Dans cette optique des séances de sensibilisation et d'information sur ce thème (destinées aux responsables et à l'ensemble des collaborateurs-trices seront organisées au 1^{er} trimestre 2021).

Livre « Attalens - Le Passé retrouvé » de Martin Nicoulin



Le Conseil communal a décidé d'offrir ce livre à l'ensemble du personnel communal. Cet ouvrage a été réalisé grâce à un travail de mémoire et de recherches de M. Martin Nicoulin. Il retrace l'histoire d'Attalens, avec des archives, de belles images et anecdotes. En cas d'intérêt, nous vous invitons à prendre contact avec le contrôle des habitants par mail à controlehabitants@attalens.ch ou par téléphone au 021 947 41 85.

2020...2021

L'année 2020 a été, à bien des égards, exceptionnelle. Exceptionnelle par l'épidémie de Covid-19 qui a impacté tout le monde et par les mesures prises pour tenter de l'endiguer, notamment le port du masque, des mesures de distanciation physique ou des organisations de travail auxquels nous n'étions pas habitués.

Aussi, le Conseil communal tient à vous remercier sincèrement pour votre réactivité, adaptabilité et engagement durant cette année très particulière afin que les prestations communales puissent se poursuivre avec le moins de heurts possibles.

Même si 2021 apportera son lot de changements et que l'évolution de la situation sanitaire est incertaine, tout sera mis en œuvre afin que chacun-e puisse travailler dans un environnement professionnel serein.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour une magnifique année 2021 !

L'administrateur communal

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Besse', with a stylized flourish at the beginning.

F. Besse

Attalens, le 18 décembre 2020